

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

MUNIER, Bruno, *Révolution libérale et gouvernance mondiale*, Nice, Édition Fasal, 2005, 296 p.

par Lincoln Bizzozero

*Études internationales*, vol. 37, n° 3, 2006, p. 476-477.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014256ar>

DOI: 10.7202/014256ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

financières et commerciales internationales.

Cet ouvrage, qui étudie les mutations qui marquent les relations internationales, est d'une grande clarté et bien documenté. Il s'adresse aux étudiants de droit, de science politique ou de sociologie ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions du monde contemporain. Sa lecture, malgré certaines conclusions que nous ne partageons pas, est vivement conseillée.

Philippe CHRESTIA

Université de Corse, France

### **Révolution libérale et gouvernance mondiale.**

MUNIER, Bruno. *Nice, Édition Fasal, 2005, 296 p.*

L'ouvrage de Bruno Munier essaie de donner une réponse aux contenus, aux modalités et aux contours de la gouvernance face à la mondialisation. Pour répondre à cette question, Munier divise l'ouvrage en deux parties : *La mondialisation libérale : principes et effets* et *Quelle gouvernance mondiale*. Le point de contact entre ces deux parties est la base libérale sur laquelle l'auteur essaie de démontrer qu'elle est la seule pouvant répondre à l'évolution du système.

Ce point de départ est en rapport avec les échanges humains, si nécessaires, qui confirment le sens du progrès. L'ancrage de la mondialisation est alors une partie de l'histoire de l'humanité en rapport avec la liberté de l'homme – et des communautés humaines – amenée à s'entretenir entre elles et à tisser des rapports qui œuvrent dans le sens du progrès.

La première partie de l'ouvrage est divisée en quatre chapitres où l'auteur pose les problèmes soulevés par un système international inégal et fort divisé du point de vue des structures politiques et économiques. Les régimes politiques, la démocratie et les droits de l'homme sont analysés en rapport avec l'adaptation des États à l'économie internationale. On peut suivre la pensée de l'auteur concernant l'évolution humaine et le progrès, ce qui facilite l'évolution des régimes politiques et des droits de l'homme. L'exemple des économies asiatiques que l'auteur signale comme allant dans le bon sens, laisse beaucoup de questions soulevées sur les libertés, même les plus élémentaires.

L'axe central de la pensée de l'auteur pour cette première partie est la nécessité du changement des États et des régions face à la mondialisation. Pour ce faire, il est nécessaire que la volonté politique (États), mais aussi les conditions économiques et technologiques puissent contribuer à insérer les États dans l'économie internationale. Ces conditions de base (les innovations technologiques et la volonté politique, ont été favorisées, selon l'auteur, par le système international après la Deuxième Guerre mondiale. Les institutions internationales ont permis un contexte juridique et la sécurité nécessaire pour favoriser le développement des sociétés.

Il faut noter que l'auteur n'utilise pas beaucoup de références bibliographiques et surtout de données et d'indicateurs des organisations internationales. Bien que toute référence soit partielle et ne fasse pas l'unanimité, un ouvrage qui parle de développement et de droits humains

doit tenir compte de l'évolution de quelques indicateurs de base au niveau international et dans les régions du monde. À cet égard, l'évolution des données concernant la pauvreté, sur la base des indicateurs proposés par les Nations Unies, laisse au moins un point d'interrogation sur les affirmations un peu « idéologiques » de l'auteur. On peut mentionner pour référer à un seul auteur, les réflexions de Bernardo Kliksberg sur le développement humain, l'économie internationale, l'évolution de la pauvreté et surtout sur les rapports entre le modèle économique, les communautés humaines, l'éthique et la pauvreté.

La deuxième partie est consacrée à la gouvernance mondiale, ses contours et caractéristiques. L'auteur ne définit pas la gouvernance et les débats concernant la gouvernance. On peut déduire à partir de son exposé que la gouvernance n'est pas un grand gouvernement mondial et non plus une refonte du système international et des institutions. La gouvernance pour l'auteur prend le visage de la démocratie participative dans les États en y insérant des acteurs comme les entreprises transnationales et les organisations non gouvernementales (chap. 6). Au niveau international l'auteur part de la base de l'État pour répondre à la multidimensionnalité et à la complexité de la gouvernance (chap. 7). Dans ce sens Munier signale deux principes qu'il faut respecter pour entreprendre les changements au niveau multilatéral : le principe de subsidiarité et le principe de la *rule of Law*. Le premier principe implique tout d'abord la responsabilité des États pour faire les réformes nécessaires et appliquer les

accords internationaux. Dans le cas de nécessité ce sont les instances régionales et internationales qui peuvent jouer un rôle pour compléter l'instance étatique. La *rule of Law* est un pilier fondamental pour la gouvernance et pour toute coopération internationale.

La proposition faite par l'auteur ne s'accompagne pas de références aux débats sur les réformes institutionnelles des Nations Unies et du système international (perspectives théoriques qui vont parfois à l'encontre du même système international), sur la globalisation et les régions, sur les caractéristiques de la bonne gouvernance et d'autres questions qui auraient mérité un traitement plus élaboré.

En conclusion, l'ouvrage a le mérite de poser les problèmes d'identifier les questions soulevées par la mondialisation au niveau des institutions internationales et de la gouvernance mondiale. En plus, l'auteur attire l'attention sur quelques théories et concepts qui nuisent aux analyses faites sur le système international, les relations internationales et le développement. Néanmoins, l'auteur pour arriver à ces développements part d'autres postulats qui ne sont pas toujours démontrés dans l'ouvrage.

Lincoln BIZZERO

*Programme Politique internationale  
Faculté de sciences sociales  
Université de la République, Uruguay*